



N°2026 – Ordre N° 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 19 MARS 2026**

Date de convocation : 02 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six le dix-neuf mars à 17 heures 00 minute, le Conseil d'administration dûment convoqué par le Président s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre.

Etaient présents :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame SIEGWARTH Brigitte, Monsieur EHRHARDT Vincent, Madame BROSSARD Valérie, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés :

Madame ARHARBI Nadia, Madame KACIOUI Maria, Madame, Madame BASSE Christine, Madame CEDAT Nathalie.

Secrétaire de séance : M. SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de votants : 7

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Après avoir attendu et approuvé le compte administratif du CCAS de l'exercice 2025, ce jour ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;

Constatant

I SECTION D'EXPLOITATION :

- Un excédent d'exploitation à la clôture de l'exercice 2024 : 20 101.76 €
 - La couverture du déficit d'investissement 2024 s'élève à : 0.00 €
 - Un déficit d'exploitation 2025 : 7 562.03 €
- 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION : 12 539.73 €

II SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Un excédent d'investissement à la clôture de l'exercice 2024 : 0,00 €
 - Un excédent d'investissement 2024 : 0,00 €
- EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 0,00 €

Le conseil est prié de bien vouloir en délibérer, et, en cas d'accord, décide :

- D'approuver l'affectation du résultat 2025.

POUR :	CONTRE :	ABSTENTIONS :
7	0	0

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
A GUENANGE, le 20 mars 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S

